



DÉFENDRE NOS DROITS ET NOS EMPLOIS



Dans toutes les professions, les salariés et leurs syndicats ont fait leurs comptes.

Face à la remise en cause de leurs droits, les appels à faire grève et à manifester à partir du 05 décembre se multiplient.

Quelle est la situation pour les salariés des Groupes de protection sociale ?

Le régime universel par points (à la main des gouvernements à venir du fait de la fiscalisation des ressources) conduirait à :

- Perdre le bénéfice du calcul de la retraite du régime général de Sécurité Sociale basé sur les 25 meilleures années. Le calcul se fera donc sur toute la carrière ce qui sera catastrophique pour les carrières « hachées » et les temps partiels. Les femmes seront particulièrement impactées par ce calcul.
- Perdre les éléments de solidarité du Régime AGIRC-ARRCO prévus pour les périodes de maladie, maternité, chômage et veuvage ainsi que les majorations pour enfants pour lesquels rien n'est défini.
- Soumettre la retraite aux aléas du budget de l'État. « Un euro cotisé donnera les mêmes droits » est un mensonge éhonté quand on sait que le prix d'achat du point tout comme sa valeur au moment de la retraite seront déterminés par l'État en fonction des décisions budgétaires.
- Perdre l'avantage particulier que constitue le taux de cotisations à 8 % (au lieu de 6,20 %) sur la tranche A des salaires qui permet d'obtenir une meilleure retraite.

Enfin, il nous faut évoquer les menaces sur l'emploi des salariés affectés à l'activité retraite que le régime universel fera peser en supprimant l'AGIRC-ARRCO qui fait partie des 42 régimes à supprimer, tout comme le régime général.

Les Organisations syndicales CGT et FO du secteur des Caisses de Retraite Complémentaires et de Prévoyance appellent les salariés à défendre leurs droits par la mobilisation la plus large en faisant grève avec tous les salariés du pays.

TOUS EN GRÈVE DÈS LE 5 DECEMBRE 2019

Paris, le 18 novembre 2019